

**Université de Haute Bretagne  
Département de sociologie  
M. DUPAQUIER**

**Mémoire de licence**

**Les conséquences de la réduction du  
temps de travail sur l'organisation des temps  
sociaux, en particulier les loisirs.**

**FEUCHER Marie**

**Année 2001-2002**

INTRODUCTION.....	3
-------------------	---

## Première partie : la problématique

<b>I. LE LOISIR DANS NOS SOCIÉTÉS AUJOURD'HUI.....</b>	<b>4</b>
A. L'ÉVOLUTION DU TRAVAIL : UN AVENIR POUR LE LOISIR.....	4
1. <i>Le déclin historique du temps de travail.....</i>	4
2. <i>Les mutations du travail.....</i>	5
3. <i>Le travail continue de structurer la vie sociale.....</i>	6
4. <i>Loisir et travail : une dépendance réciproque.....</i>	7
B. NOUVELLE ORGANISATION DES TEMPS SOCIAUX.....	8
1. <i>Une nouvelle gestion du temps.....</i>	9
2. <i>Le loisir : naissance d'un nouveau temps social.....</i>	9
3. <i>Les 35 heures consolident-elles les activités de loisirs ?.....</i>	10
C. DÉFINITION DU CONCEPT DU LOISIR.....	11
1. <i>Définition du loisir selon Joffre Dumazedier et Aline Ripert, et critiques.....</i>	11
2. <i>Définition du loisir et conditions d'usage.....</i>	13
a) <i>Loisir et contrainte.....</i>	13
b) <i>Le loisirs : objet de consommation.....</i>	14
c) <i>Loisirs et quantité de temps.....</i>	15

## Deuxième partie : L'enquête

<b>I. MÉTHODOLOGIE ET PRÉSENTATION DU LIEU D'ENQUÊTE.....</b>	<b>16</b>
A. MÉTHODOLOGIE.....	16
B. PRÉSENTATION DU LIEU D'ENQUÊTE.....	17
<b>II. LES CHANGEMENTS DUS AU PASSAGE DES 35 HEURES.....</b>	<b>17</b>
A. L'ORGANISATION DU TEMPS DE TRAVAIL.....	17
B. L'ORGANISATION DU TEMPS HORS-TRAVAIL.....	18
1. <i>Les changements.....</i>	18
2. <i>Les loisirs ont-ils augmenté ?.....</i>	19
3. <i>La réduction du temps de travail est-elle profitable pour pratiquer de nouvelles activités ?.....</i>	20
C. LES ACTIVITÉS DE LOISIRS.....	20
1. <i>La place des loisirs dans le temps libre.....</i>	20
2. <i>Le temps libre.....</i>	21
3. <i>Les loisirs.....</i>	22
4. <i>A quels moments sont pratiquées les activités de loisir ?.....</i>	23
5. <i>Dans quels buts sont pratiqués les loisirs ?.....</i>	23
<b>III. CONCLUSION.....</b>	<b>24</b>

## **Introduction.**

J'ai voulu m'intéresser à travers ce mémoire aux conséquences que pouvaient avoir les 35 heures dans la vie des salariés aujourd'hui. Le but n'est pas de savoir si tel ou tel salarié apprécie ou non la réduction du temps de travail. Mais l'objectif est d'analyser, grâce à une enquête réalisée auprès d'un échantillon de salariés, si l'application des 35 heures a changé quelque chose dans l'organisation de leurs temps sociaux. En effet, on pourrait penser que la réduction du temps travail offre du temps libre aux salariés. Ce qui m'intéresse essentiellement est de savoir si les salariés profitent de ce temps libres supplémentaires pour pratiquer davantage de loisirs.

Dans une première partie de problématique, je parlerai du concept de loisir afin de mieux cibler cette notion. Puis dans une seconde partie, je livrerai les résultats de mon enquête concernant les conséquences des 35 heures sur l'organisation des temps sociaux effectuée auprès de neuf salariés.

# **PREMIÈRE PARTIE : la problématique**

## **I. Le loisir dans nos sociétés aujourd'hui.**

### **A. L'évolution du travail : un avenir pour le loisir.**

Avant de parler du concept de loisir, il s'agit de voir que l'avenir des temps sociaux dépend de l'évolution du travail.

Les sociétés industrielles telles que la nôtre traversent une profonde mutation dans la manière de produire les richesses et cette mutation, en retour, provoque un bouleversement des structures sociales, des styles de vie, et des valeurs. Ce qui est en cause, c'est le travail et l'emploi. Des interrogations sur l'avenir du travail ont donné naissance à un ouvrage au succès international pronostiquant la «fin du travail»<sup>1</sup>. Mais nous allons voir que le temps de travail diminue mais qu'il ne disparaîtra pas.

#### **1. Le déclin historique du temps de travail.**

Il est aisé de suivre le déclin du temps dominant de travail avec les diverses lois qui vont réduire la durée. Roger Sue situe la proportion de travail dans la vie éveillée d'un homme à 7%, du fait de la progression de l'espérance de vie et de la prolongation des études. Roger Sue estime en effet que le temps de travail total sur l'ensemble du cycle de vie moyen peut-être évalué en 1850 autour de 185 000 heures, contre 121 600 heures en 1900 et 77 550 heures en 1980. Il se fonde pour effectuer ses calculs sur des données annuelles de temps de travail de 5000 heures en 1850, 3200 heures en 1900 et 1650 en 1980.

En reprenant les hypothèses de temps de vie éveillée et de nombre d'année de travail retenus par Sue : on obtient les résultats suivant : 111 777 heures de travail durant une vie moyenne au milieu du 19<sup>ème</sup> siècle, 110 694 heures en 1900, et 84 036 heures en 1979-1980, soit les proportions respectives de 42,6%, 38%, et 20% du temps de vie éveillée. Ces écarts induisent des expériences radicalement différentes, il n'en reste pas moins qu'en cent quarante ou cent cinquante ans la durée moyenne totale du travail par rapport à la vie éveillée d'un homme n'a pas été diminuée pas cinq, ni par dix mais par un peu plus de deux, environ 2,5 pour rester dans un ordre d'appréciation plausible. Le travail n'a pas

---

<sup>1</sup> Jeremy Rifkin, La fin du travail, Paris : La Découverte, 1995-1996.

fondu, il a décliné. Il y a chute mais pas vertigineuse. L'impression d'avoir affaire à un processus de quasi-élimination du travail de nos vies peut-être rationnellement évacué.

## **2. Les mutations du travail.**

Il est difficile de nier que le travail connaît d'importantes mutations : celles-ci résultent à la fois de l'évolution des biens et services produits, de l'évolution du fonctionnement des marchés (sous l'effet notamment de la mondialisation), et enfin des nouvelles technologies de l'information et de la communication (N.T.I.C.) qui jouent sur de nouvelles temporalités. En effet, l'ordinateur, l'Internet, le téléphone portable transforment l'organisation, les relations, la gestion des temporalités. L'informatisation de la production désorganise le travail pour le réorganiser sur d'autres bases.

On peut rappeler deux points de rupture majeures par rapport aux dynamiques de la société industrielle :

- 1) Le travail devient plus hétérogène, en termes de compétences requises, de mode d'engagement et de structuration des rapports sociaux.
- 2) En s'annexant progressivement toute activité socialisée, le travail perd de son autonomie en tant qu'espace de socialisation régi par des règles et des logiques spécifiques.

La crise de l'intégration sociale par le travail est l'une des racines fondamentales du malaise actuel, avec la place importante qu'occupe le chômage aujourd'hui. Le salariat n'a bien évidemment pas disparu. Il faut reconnaître que le travail a été, reste et restera encore longtemps un vecteur d'identité sociale parmi les plus forts dans nos sociétés et admettre parallèlement que ce salariat ne pourra plus jouer le rôle d'intégration sociale aussi largement qu'il a pu le faire dans les Trente Glorieuses. C'est là le paradoxe de la situation présente. Pour le dépasser, plutôt que de vouloir trouver un substitut au travail dans la régulation sociale, on peut plus modestement tenter de rendre l'emploi plus accessible tout en relativisant son emprise. Il y a pour ce faire deux leviers qui peuvent être importants : le partage de l'emploi et le développement de l'économie solidaire. La baisse de la durée du travail est un objectif de société tout à fait essentiel.

Le partage du travail apparaît pour beaucoup comme une solution au chômage qui serait aussi avantageuse pour les actifs et ne pénaliserait ni les entreprises ni l'économie nationale. Rappelons les arguments sur lesquels repose le partage du travail :

- Le travail de l'humain est de plus en plus remplacé par la machine et provoque une hémorragie d'emplois.

- Les actifs étant favorables au temps libre et les chômeurs au travail, il suffirait de répartir la masse globale des heures de travail disponible entre les actifs et les chômeurs.

La réduction du temps de travail remet en question la place du travail dans la vie sociale.

### **3. Le travail continue de structurer la vie sociale.**

Malgré ses mutations, qui vont à l'encontre de la réduction du temps de travail, on peut se demander si le travail restera un temps dominant dans nos sociétés. En effet, la division par deux du temps de travail annuel, la diminution sensible du temps de vie éveillé consacré au travail, le fait que le temps de travail soit devenu minoritaire conjugué au fait concomitant de l'ascension du temps libéré du travail, devenu prépondérant de la vie, amène naturellement à se demander si cette prépondérance du temps de non-travail n'a pas eu pour effet de bouleverser l'organisation sociale, bref, si ce n'est pas le temps de non-travail qui structure désormais les activités des hommes jusque dans leur quotidien.

C'est la thèse développée par Roger Sue dans *Temps et ordre social*, pour qui «le temps libéré est devenu, et de loin, le temps majeur de l'existence, le nouveau temps dominant », c'est-à-dire non pas seulement un nouveau temps-pivot venant s'ajouter au temps-pivot de la société industrielle (le temps de travail), mais un temps dominant correspondant «bien à l'activité sociale la plus valorisée et [produisant] bien une représentation dominante de la temporalité » dans la société. Le «temps libéré» détrônant l'ancien temps dominant du travail. Rien n'indique qu'un tel basculement ait eu lieu, ni même qu'il puisse être raisonnablement entrevu à moyen terme.

C'est le temps de travail des actifs, grosso modo les 25-60 ans, avec des amplitudes de l'ordre de 8h-8h30 minutes situées au cœur utile de 5 des 7 jours d'une semaine ordinaire, qui continue de structurer la vie sociale. Il la structure par les temps d'activités domestiques ou de loisirs qu'il autorise, soit dans la marge de la journée, soit dans les marges de la semaine (week-end). Il la structure par le temps de vacances auquel l'exercice d'une activité professionnelle ouvre le droit. Mais le travail structure aussi les activités des inactifs (mère de famille au foyer, retraités), en ce sens que leurs activités et leur emploi du temps en dépendent, et se soumettent peu à peu au rythme à et à l'organisation des actifs, principalement salariés : soit pour échapper à leur voisinage (par exemple, vacances des retraités hors saison), soit pour se conformer au rythme du monde

du travail (démarches dans les administrations ou les bureaux durant les heures d'ouverture ou attente des journaux télévisés le soir).

Une seconde objection, conceptuelle celle-là, nous fera comprendre pourquoi il n'y avait aucune chance que le «temps libéré» du travail devint le temps dominant-structurant de la société. Le «temps-libéré», dans l'usage courant qui est fait par Sue de l'expression, est un temps libéré du travail, mais qui comprend encore des temps de contraintes fortes (scolarité puis études, contraintes domestiques, familiales, administratives) mélangées à du temps libre, le temps des loisirs, c'est-à-dire une civilisation où la réalisation de soi à lieu de plus en plus dans le temps de loisir, où ni le travail seul ni la situation familiale ne suffisent plus à la constitution de l'identité, cette civilisation est encore structurée, et sans doute pour longtemps, par l'organisation du travail, qui demeure socialement primordiale et n'a pas été destituée, même si elle se réforme.

#### **4. *Loisir et travail : une dépendance réciproque.***

Si la sociologie du loisir accumule les signes et les preuves de cette nouvelle centralité du loisir dans la dynamique sociale, elle reste néanmoins prisonnière de la détermination par le travail. Non seulement travail et loisir restent indissolublement liés, mais le travail reste le producteur du loisir qui en est finalement dépendant. Selon R. Sue «le loisir reste à l'ombre du travail et de ses déterminants ». Il n'est de vrai loisir que pour celui au celle qui travaille, ou a travaillé (s'il est retraité). Mais il n'est aussi de vrai travail que pour celui qui s'est donné au loisir. Loisir et travail sont dans un rapport de dépendance réciproque.

En effet, le recul de la sécurité de l'emploi a des conséquences sur les pratiques consacrées au temps libre. Les salariés vivent en sécurité lorsqu'ils sont assurés que l'entreprise qui les emploie, à moins d'une faute professionnelle, ne les licenciera pas. Dans ce cas, les salariés peuvent réellement jouir de leur temps libre sans crainte. La sécurité de l'emploi entraînant la sécurité de leur temps libre freine la course à l'excellence. Actuellement, la diminution des contrats à durée indéterminée au profit des contrats à durée déterminée fait que le temps libre n'aurait plus la même fonction. Un salarié qui prend ses vacances en étant incertain que son entreprise pourra survivre dans les six mois qui suivent n'aura pas la même tranquillité d'esprit pour dépenser son temps libre qu'un enseignant qui est sûr de retrouver son poste. Moins il y a d'emplois, plus on

s'accroche à celui qu'on a et plus il devient important dans la vie de l'individu et dans l'utilisation qu'il fait de son temps disponible.

L'attrance des salariés pour le temps libre est freinée par son coût financier. Les jouissances du temps libre sont fonction des gains de travail. Le paradoxe est bien le suivant : on dispose de davantage de possibilités d'accès aux bien du temps libre à mesure que l'on travaille davantage.

L'avenir du loisir moderne et démocratisé dépend donc de l'avenir du travail dans les sociétés développées. Or le chômage ne se résorbe toujours pas et irait en augmentant ; les surnuméraires, en voie de désaffiliation, menacent de plus en plus la cohésion sociale. Pour éviter cette situation, nous avons vu précédemment que deux types de solutions sont proposées : le partage du travail et le revenu minimal.

On peut cependant affirmer que rien ne changera fondamentalement pour ce qui est de la relation loisir-travail, tant que la très grande majorité des actifs de 25 à 55 ou 60 ans se retrouvera au travail ; même si les conditions évoluent ; même si s'alternent des périodes de sous-emploi et de chômage et des périodes d'activité ; même si l'âge de l'entrée sur le marché recule ou si les conditions d'accès au travail ne s'améliorent guère ; même si se maintient une zone assistancielle (où une fraction de surnuméraire et durablement marginalisée des actifs potentiels inemployés survit grâce à un revenu minimal). Tout autres seraient les conséquences sur l'universalité des loisirs modernes dans les sociétés développées, si le marché de travail devait se réduire et l'offre d'emploi se raréfier. Ce serait la fin de l'âge du loisir moderne et démocratique, du loisir vrai de masse.

Objectivement le temps de non-travail s'équilibre avec le temps de travail.

### **B. Nouvelle organisation des temps sociaux.**

La structure des temps sociaux s'organise autour d'un temps dominant qui structure et polarise l'ensemble des temps sociaux autour de sa propre structure.

Pour R. Sue «la structure des temps sociaux est une structure à dominante qui met en relief tel ou tel temps social au cours de l'Histoire ». Ainsi, selon lui, le temps sacré est le temps dominant dans les sociétés primitives, le temps religieux celui du Moyen-Age, le temps du travail celui de l'industrialisation et de la modernité, et sans aucun doute, le temps libre est devenu le temps dominant des sociétés post-modernes.

### **1. Une nouvelle gestion du temps.**

Nous pouvons avancer que si le temps de travail reste le temps-pivot de l'organisation sociale (y compris lorsqu'il s'agit d'une inversion des temps sociaux), la réduction du temps de travail et son aménagement sont l'occasion d'une recomposition et d'un «rééquilibrage» entre les temps sociaux. Grossin parle de «rééquilibrage» des temps sociaux, ce qui laisse entendre pour R. Sue que l'équilibre est désormais meilleur et qu'il est jugé positivement. Grossin montre que ce nouvel équilibre provoque des satisfactions variables suivant la situation des salariés. Il y a donc des «gagnants» et des «perdants» dans ce nouvel équilibre. Selon son enquête, les «gagnants» se comptent parmi ceux qui réussissent une bonne composition du rapport entre temps de travail et temps libre. Contrairement à une idée reçue, ces «gagnants» ne figurent pas parmi ceux qui ont le meilleur niveau d'études et qui occupent des postes de hautes responsabilités, mais parmi ceux qui disposent d'un certain bagage culturel.

La consommation des loisirs ne serait donc pas la même pour tous.

### **2. Le loisir : naissance d'un nouveau temps social.**

On doit à G. Friedmann d'avoir pressenti l'importance qu'allait prendre le loisir dans la société moderne.

La sociologie du loisir observe au fil des enquêtes réalisées le déclin de la valeur-travail qui depuis plus de dix ans, n'arrive jamais en tête de la hiérarchie des valeurs. S'y substitue une série de valeurs qui proviennent de la sphère «privée» comme la famille, l'amour, l'autonomie ou la réalisation de soi que satisfait de moins en moins le travail. Ces nouvelles valeurs composent une nouvelle éthique d'après R. Sue, en rupture avec l'éthique du travail, elles fondent de fait un nouvel ordre social en marge des normes de l'ordre établi.

Le développement du temps libre doit être considéré comme l'expression de l'un des plus grandes mutations de notre société depuis la révolution industrielle.

De façon générale, le temps libre s'est accru d'une manière considérable. Il est aujourd'hui près de trois fois plus important dans une vie que le temps de travail. En 10 ans (1975-1985), selon l'INSEE, le temps libre augmente de près de 1/2 heure (4h04 minutes en 1985 contre 3h28 minutes en 1975). Cette augmentation est liée essentiellement à la baisse du temps de travail (-30 minutes, entre 1975 et 1985). L'écart entre le temps travail familial et le temps libre diminue également (de moitié).

L'observation du tableau 1 permet d'apprécier la durée actuelle du *temps libre hebdomadaire moyen* pur la population d'adulte depuis 10 ans (comparaison 1975-1985)<sup>1</sup>.

**TABLEAU 1 : Évolution du temps libre hebdomadaire moyen (moyenne incluant samedi et dimanche)**

Années de référence	1975	1985	Évolution
Temps libre hebdomadaire	24h16	28h28	+ 4h12
Temps domestique hebdomadaire	31h02	31h37	+35 minutes
Temps professionnel hebdomadaire	28h07	24h44	-4h37

Il s'agit de moyenne incluant à la fois des femmes au foyer, certains retraités et des cadres supérieurs. On note bien «l'inversion historique » entre temps de travail et temps libre durant cette décennie.

L'évolution est encore plus nette, si on examine *le temps libre quotidien* par rapport aux autres temps.

**TABLEAU 2 : Évolution du temps quotidien des adultes citadins**

Années de référence	1975	1985	Evolution
Temps libre quotidien	3h28	4h04	+32 minutes
Temps domestique quotidien	4h26	4h31	+5 minutes
Temps professionnel quotidien	4h01	3h32	-29 minutes
Temps physiologique quotidien	12h05	11h53	-12 minutes

### **3. Les 35 heures consolident-elles les activités de loisirs ?**

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002 les entreprises de moins de vingt salariés doivent appliquer la deuxième loi Aubry qui amène la durée légale du travail à 35 heures. Les entreprises de plus de vingt salariés quant à eux ont pu l'appliquer depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2000.

Les 35 heures n'ont pas seulement un impact en terme de créations d'emplois, elles ont aussi un effet considérable sur la qualité de vie. Les gens deviennent davantage maîtres de l'organisation et des usages de leur temps de non-travail. Les pratiques liées au

<sup>1</sup> INSEE, *Premiers résultats*, n°100, 1987.

temps libre se rapprochent entre tous les individus, mais des inégalités persistent toujours. Il n'est pas possible de dire aujourd'hui de dire si la réduction du temps de travail a créé massivement des emplois. Mais nous pouvons déjà savoir si les 35 heures font apparaître de nouveaux changements dans les activités consacrés aux loisirs : la question n'est plus de savoir si le temps libre hebdomadaire est devenu plus important (qualitativement et quantitativement) que le temps de travail, mais il s'agit de voir si le loisir connaît une nouvelle impulsion ou pas, si la vie quotidienne des personnes connaissent des modifications en terme d'organisation de leur temps libre consacré aux loisirs.

### **C. Définition du concept du loisir.**

Sachant que travail et loisir sont réciproquement liés : la pérennité du travail paraissant être assurée (même si ses formes ou sa durée évoluent) et, avec elle, celle du loisir, tentons de nous approcher un peu près du cœur de la question, pour y cerner cette nouvelle distribution des temps sociaux, en particulier le temps occupé aux loisirs.

#### **1. Définition du loisir selon Joffre Dumazedier et Aline Ripert, et critiques.**

En 1966, dans *Loisir et Culture*, Joffre Dumazedier et Aline Ripert ont proposé une définition du loisir qui présente un grand intérêt à divers titres. Elle se fonde sur une information considérable et vise à la synthèse des recherches empiriques faites depuis 1946 des deux côtés de l'Atlantique. Selon Dumazedier et Ripert, les loisirs manifestent quatre caractères essentiels, les caractères libérateur, gratuit, hédonistique et personnel.

- Le «caractère libérateur» du loisir par rapport à l'obligation primaire (celles qui sont imposées par les organismes de base de la société) est un des éléments nécessaire de sa définition : lorsque l'activité de loisir devient obligation professionnelle, obligation scolaire, obligation familiale, obligation politique ou religieuse, elle change de nature au point de vue sociologique et perd le nom de loisir.
- Caractère gratuit («désintéressé ou non engagé») : Le loisir n'est au service d'aucune fin matérielle ou sociale. Si le loisir obéit partiellement à une fin lucrative, utilitaire ou engagé, il n'est plus loisir à part entière. Il devient loisir partiel. C'est ce que Dumazedier appelle « semi-loisir ».
- Caractère hédoniste : le loisir est toujours associé à la recherche de la joie.
- Caractère personnel : le loisir répond à «trois besoins de l'individu ». Il est force de récupération : il permet à l'individu de se libérer de l'ennui quotidien.

Enfin il est lié à la réalisation de «l'homme totale », conçu comme fin en soi, indépendant de toute obligation primaire.

Ces quatre caractéristiques sont intéressantes pour éclaircir le concept de loisir, cependant elles ne peuvent pas être les seules explications car elles ne correspondent pas toujours à ce que l'on pourrait qualifier comme activité de loisir.

Le caractère gratuit équivaut à rejeter hors du loisir toutes les formes de bricolage et de jardinage, de chasse et de pêche, une grande partie des activités de lecture ainsi que les partis collectifs de hasard et de stratégie différée (les jeux d'argent : loteries, paris hippiques ou sportifs). Nombreuses sont les activités vécues comme loisirs par les agents sociaux qui sont directement productives (matériellement ou/et intellectuellement productives), même si ces activités peuvent assez souvent donner lieu à des productions économiquement non rentables.

Le caractère hédoniste ne définit pas électivement le loisir. La recherche de la satisfaction guide naturellement l'ensemble des activités humaines. Les agents sociaux espèrent tout autant la trouver dans une cérémonie familiale ou dans le travail professionnel que dans une activité de loisir. Et quoique n'apportant pas la jouissance attendue, ni même la moindre satisfaction, le match de tennis que l'on perd, le spectacle raté auquel on assiste, l'excursion gâchée, demeurent des activités de loisir. Il est notoire que ne sont pas rares les personnes ayant tendance à s'ennuyer durant le temps de loisirs et qui n'ont qu'une idée, retrouver le travail à la fin du week-end. Le travail devient alors le lieu où les personnes éprouvent le plus de satisfaction, où elles éprouvent le plus le sentiment de se réaliser.

Par cette réflexion, nous abordons la critique du caractère personnel. Si certains loisirs reposent et délassent effectivement, il en est d'infiniment plus exténuants qu'un travail. Personne, cependant, ne leur refuserait le nom de « loisirs » (c'est le cas de nombreux sports, sorties, séances de télévision au long cours). D'autre part si le loisir peut libérer de « l'ennui quotidien », il peut aussi bien plonger les acteurs sociaux dans une forme d'ennui, pas moins quotidien. Exemple de la proportion de personnes qui attendent l'émission suivante en restant devant leur télévision quand ce qu'il y a au programme ne leur plaît pas. Enfin assigner au loisir la fonction d'un libre dépassement de soi-même, lui confier la réalisation de l'homme total, c'est porter un jugement de valeur normatif sur les actions qu'il engendre. Un tel jugement renvoie directement au vieux débat du « loisir culturel ». Pour les Grecs, en effet, le loisir est intrinsèquement lié à la culture (entendue

au sens restrictif ou en un sens sélectif) et cette conception réductrice a laissé quelques traces, dans les mentalités collectives, mais aussi dans l'étymologie : *scholê*, le loisir, est devenu « école » et en anglais, « school ». La tentation est demeurée forte, jusqu'en sociologie, de réserver le mot « loisir » aux seules activités dites « culturelles », ou bien d'établir une hiérarchie entre les loisirs nobles et les sous-loisirs. Mais, ainsi, le sociologue ne visent nullement à l'excellence et ne visent pas même à la réalisation de soi.

Au total, par conséquent, nous réfutons les critères de gratuité, hédoniste, et personnel, non qu'ils ne soient pas présents dans un grand nombre de loisirs, mais parce qu'à les généraliser on opère des sélections arbitraires parmi les activités de loisir. Nous voyons plutôt dans ces trois caractères systématiquement associés la description optimum de loisir.

Par contre le caractère libératoire nous semble tout à fait important pour définir le loisir.

## **2. Définition du loisir et conditions d'usage.**

Nous pouvons donner une définition du loisir : le loisir est une quantité de temps libre, affranchi des exigences du temps obligé (celui du travail professionnel ou scolaire et des astreintes qui s'y attachent) et du temps contraint (celui des obligations sociales, administratives, familiales et domestiques). Le loisir ne définit a priori aucun contenu d'activité, seule le caractérise sa forme libératoire ; il se présente comme un pur contenant, une enveloppe de temps libéré des temps de contrainte, le loisir ne définit rien qu'un vide.

Le terme du loisir vient du latin *licet* (*licere*), qui signifie « il est permis », et donnera également *licence* et *licite*. C'est la possibilité, ou la permission, de faire ce que l'on veut, une fois achevé ou suspendu le faire-obligé ou le faire-contraint.

Si le loisir ne définit rien qu'un vide, il n'annonce pas l'ère du vide mais tout au contraire une ère de plein : un plein d'activités que nous nous efforcerons de démontrer par la suite.

### **a) Loisir et contrainte.**

Ce qui génère le loisir, c'est la fin temporaire d'un temps d'obligation ou de contrainte. Ce qui marque la fin du loisir et génère les deux autres catégories de temps social, c'est la fin du temps libre et la réapparition d'un temps non voulu, soumis à la contrainte d'une organisation ou d'une institution sociale de base.

### *b) Le loisirs : objet de consommation*

L'individu est libre de choisir ses loisirs. L'homme aspirerait à ce qui est bon pour lui, et cela serait bon pour la société. Cela n'est pas vrai : l'homme peut choisir le meilleur comme le pire. Et ce qui attire les masses, ce sont les biens et services de loisir qui sont les plus faciles à consommer.

La liberté dans le choix de son temps libre ne conduit pas l'individu à vouloir ce qui est bon pour son corps ou sa santé, ni ce qui est bon pour les autres ou la société : l'utilisation des automobiles, par exemple, comme instrument de plaisir, accroît la mortalité de la population, et l'abus des médicaments néfastes pour la santé doit être interdit par des lois. C'est l'Etat qui doit veiller à la santé et à la bonne utilisation du temps libre, afin de sauvegarder la vie des personnes, puisque les activités de loisir créent autant de pollution et de nuisance que les activités de production.

Outre le fait que l'individu ne choisit pas nécessairement ce qui est bon pour lui et pour les autres, il ne choisit pas seul. Les commerçants sont là pour le conseiller sur les stratégies de consommation de son temps libre. Et chaque secteur de ce marché aura tendance à la flatter. Chacun tentera de lui indiquer le sens de son épanouissement et de le convaincre d'utiliser tel service de musculation, telle thérapie, telle machine à supprimer les rides, tel voyage exotique, etc. L'épanouissement est à vendre ; il s'achète.

Aides de techniciens en marketing, les marchands vendent toute sorte de choses : disques, voyages, parc d'attraction, abonnement TV, vidéocassettes, etc. Ce qu'ils vendent à un prix sans doute, mais c'est du concret, tandis que le pathos de l'épanouissement promis par les philosophes, s'il est gratuit, n'a pas de contours précis ni de mode d'emploi : il ne semble pas aussi simple à utiliser que celui que l'on achète chez le marchand.

La sollicitation du marché a été si importante, et ses méthodes si sophistiquées, qu'elle a massifié et uniformisé le temps libre, si bien que les individus, sans se consulter, font à peu près la même chose en même temps ou souhaiteraient faire ces mêmes choses.

Le temps libre est un temps davantage influencée par la mode que par l'Etat. Or, qu'est-ce qui peut déterminer les populations à désirer les mêmes choses en même temps ? Aujourd'hui, les publicitaires et les météorologues peuvent prévoir la destination des vacanciers, qui pourtant se sont décidés démocratiquement, le moment de leur départ, les moyens de s'y rendre, la distribution de leurs occupations, ce qu'ils mangeront, comment ils s'habilleront, les spectacles qu'ils iront voir, etc. Les hôteliers et les tenanciers de

camping peuvent prédire avec exactitude les « libres » choix de leurs hôtes et leurs exigences.

La victoire des marchands se manifeste surtout par le fait que la gratuité du temps libre ne fait que reculer et est condamnée à reculer toujours davantage, sinon à disparaître. L'attraction vers des activités normatives, gratuites, durant le temps libre, semble avoir existé dans les sociétés rurales et agricoles, qui étaient encore vivaces dans la première moitié du XX<sup>ème</sup> siècle. L'utilisation de ce temps était normalisée par l'héritage culturelle et par l'immense réservoir que pouvait représenter la nature pour une population restée majoritairement rurale : chasse, pêche, fêtes, que l'on pouvait célébrer dans les grands espaces champêtres et dans les habitats ou les annexes des grandes fermes, granges, ou écuries. En industrialisant le tourisme, ces lieux naturels et pittoresques ont été transformés.

Dans nos sociétés urbanisées, la nature est loin. Il faut payer pour y avoir accès. Mais même lorsqu'on y a accès ; les nouvelles générations, qui n'ont pas hérité de l'expérience pratique de la nature, s'y ennuient profondément. Elles n'arrivent à en jouir que par l'intermédiaire de prothèses adaptées à la consommation de la nature : voiture tout-terrain, remonte-pente, engin volant, flottant, etc. Sans béquilles ludiques, divertissantes, les individus des sociétés modernes ne savent rien faire de leur temps libre, et ils s'ennuient. Ces prothèses nous sont proposées tous les matins à crédit dans nos boîtes aux lettres ; elles sont plus alléchantes par leur image exotique, leur couleurs, leurs promesses, que l'espérance d'un épanouissement abstrait.

### c) Loisirs et quantité de temps.

Enfin, on n'oubliera pas que le temps libre est par excellence le temps où les personnes peuvent se livrer simultanément à plusieurs loisirs à la fois : pratiquer un sport en écoutant la radio ; plaisanter en mangeant ; déguster une boisson en regardant la télévision ; marcher en réfléchissant. Dans ce cas, il serait juste d'additionner les temps perspectivement consacrés à ces activités pour rendre compte d'un temps total de loisir.

## **DEUXIÈME PARTIE : L'enquête**

### **I. Méthodologie et présentation du lieu d'enquête.**

#### **A. Méthodologie.**

Avec le passage aux 35 heures j'ai voulu m'intéresser aux conséquences que cela pourrait avoir sur l'organisation des temps sociaux. Je voulais savoir, surtout, si le temps libre, normalement plus important, profitait aux loisirs. C'est-à-dire ce qui m'intéressait c'était de savoir si les activités de loisirs occupent une place plus importantes maintenant dans le temps libre des salariés.

Afin d'étudier les conséquences de la réduction du temps de travail sur les loisirs, et les autres temps sociaux, j'ai choisi d'utiliser la méthode des entretiens afin de privilégier des réponses ouvertes. Pour mes entretiens j'ai voulu surtout aborder le thème des changements éventuels apparus avec les 35 heures dans l'organisation du temps de travail et dans l'organisations du temps hors-travail des salariés, et le thème des loisirs eux-mêmes. Ces deux thèmes majeurs sont aussi les deux points que j'ai choisi pour mon plan de l'analyse d'enquête. Après l'élaboration des questions de l'interview<sup>1</sup> il m'a fallu trouver une dizaine de personnes salariés. Après quelques problèmes, j'ai eu la possibilité d'interroger neuf personnes travaillant à la Direction de la Recherche et de la Technologie de la SNCF à Paris se situant à la gare St Lazare.

Parmis les personnes interrogés<sup>2</sup> on retrouve 5 hommes et 4 femmes. Il y a quatre personnes âgées de moins de trente ans et cinq personnes âgées de plus de trente dont une qui a plus de quarante ans. Deux travaillent à temps partiels. On retrouve quatre personnes qui habitent Paris, ensuite deux habitent dans le département des Hauts de Seine et deux dans le département du Val d'Oise, puis une qui habite à Lille. Parmi les neuf personnes interrogées nous avons quatre célibataires c'est-à-dire qu'ils vivent seuls, deux qui sont mariés ceux ci ont trois enfants et un enfant, et trois personnes vivants en concubinage dont deux qui ont un enfant chacun (bientôt un autre pour Philippe).

---

<sup>1</sup> Cf. annexe N°1

<sup>2</sup> Cf. annexe N°2 pour les caractéristiques de chaque personne interrogée

## **B. Présentation du lieu d'enquête.**

Comme indiqué ci-dessus, j'ai interrogé neuf personnes faisant partie de la Direction de la Recherche et de la Technologie de la SNCF. Cette direction se situe dans la gare de St Lazare à Paris. Cette direction a été créée en août 1966. Elle compte 90 personnes et la moyenne d'âge est de 37 ans.

Les horaires actuels de travail sont de 8h15-12h30 le matin et 13h30-17h15 pour l'après-midi le soir du lundi au jeudi. Le vendredi se termine à 13h15. Le passage aux 35 heures a été réalisé le 1<sup>er</sup> janvier 2000 dans cette Direction. Ces horaires sont officiels, mais les employés n'ont pas vraiment d'obligation envers les horaires indiqués. Chacun équilibrant avec l'heure du départ. Bien souvent, les employés font plus d'heures qu'il n'est donné de faire.

En ce qui concerne les jours de congés, chaque employé dispose de 28 jours et de 10 jours dites de R.T.T. (Récupération de Temps de Travail). Pour ceux qui travaillent à temps partiel, ils ont en plus 20 jours de congés supplémentaires.

## **II. Les changements dus au passage des 35 heures.**

### **A. L'organisation du temps de travail.**

Avec la réduction du temps de travail et notamment le passage aux 35 heures, toutes les personnes interrogées répondent qu'il y a peu de changement entre l'organisation de leur temps de travail actuel et celle qu'ils avaient avant les 35 heures.

Tous ont fait remarquer qu'il n'y avait pas de changement en ce qui concerne la semaine. Le seul changement, qui nous le verront est assez important en ce qui concerne les loisirs, est celui du vendredi. En effet, les employés se trouvent libérés 3h plus tôt que les autres jours de la semaine : ils peuvent finir, car ce n'est pas obligatoire, à 13h15 au lieu de 17h15. Ils ont donc 2 heures de travail en moins le vendredi car c'est une journée continue (pas de pause le midi).

Cette modification du vendredi après-midi amène certains à faire la remarque, comme Philippe, que « les réunions le vendredi après-midi sont impossibles ». Magali quant à elle s'exprime plutôt sur son « impression de devoir boucler les travaux en cours pour le jeudi soir, le vendredi matin étant la finition, l'urgence par exemple. ». Bertrand reste sur le même sentiment c'est-à-dire qu'il doit « boucler les affaires le vendredi en début d'après-midi. ». On remarque donc que le fait d'être libéré plus tôt pour le week-end, implique chez certains un sentiment de devoir terminer leur travail plus rapidement.

Cependant, si le vendredi se termine à 13h15, certains insistent sur le fait qu'il leur arrive quelquefois de rester travailler le vendredi après-midi s'ils n'ont pas terminé leurs travaux.

Vincent précise que leur « travail est d'abord calculé par rapport à une tâche plus que par rapport à un temps », il rajoute : « les cadres de la SNCF en établissement ne sont pas soumis à un tableau de service c'est-à-dire à un cadre circonscrit d'heure de début et de fin de journée ». Cela montre, que les employés sont plus contraints par leur travail que par le temps. La plus part font des heures supplémentaires qui ne sont pas prises en compte.

On peut dire que peu de changements sont remarqués sauf celui du vendredi après-midi.

## **B. L'organisation du temps hors-travail.**

### **1. Les changements.**

Toutes les personnes interrogées ont répondu que l'organisation du temps hors-travail avait changé essentiellement grâce au vendredi après-midi qui est libéré. Cela fait paraître les week-ends plus longs et plus libres, et fait, par conséquent augmenter les loisirs.

Alexis affirme qu'il a plus de temps libre, cela lui permet de s'occuper davantage de sa fille et de faire du sport.

Jean qui reste travailler quelques vendredi après-midi, considère tout de fois qu'il peut prendre ce vendredi après-midi s'il en « éprouve l'envie ou le besoin, pour le consacrer à la famille, à des tâches administratives et aux courses laissant le week-end libre ». Dans la même pensée Véronique dira que le vendredi après-midi lui permet de réaliser les tâches administratives et les courses plus sereinement.

Pour Magali la libération du vendredi après-midi lui « facilite les départs en week-end ou les courses non faites pendant la semaine », elle rajoute que cela libère l'esprit durant la semaine car « on se dit qu'on pourra toujours faire telle ou telle chose vendredi ».

Bertrand apprécie le vendredi après-midi car il a maintenant la possibilité de voyager l'après-midi plutôt que le soir pour rentrer chez sa famille ou pour passer le week-end avec son amie. Il peut ainsi consacrer la fin de l'après-midi « comme un temps de retrouvailles avec la famille ou avec les amis, chose qui était impossible avant ». Ainsi, il profite davantage de son entourage maintenant quand il rentre.

Philippe quant à lui passe le vendredi après-midi généralement seul chez lui, il en profite pour faire des choses qu'il ne peut pas faire le samedi ou le dimanche « faute de temps » précise-t-il.

A travers ses témoignages, on peut en conclure que depuis les 35 heures, qui est marqué pour ces salariés de la SNCF par la libération du vendredi après-midi, leur profite pour effectuer des tâches administratives, des courses, des voyages le vendredi après-midi. Ceci leur permet de consacrer le samedi et le dimanche au temps libre. Ainsi ils profitent mieux de leur week-end.

Cependant, d'autres n'ont pas vraiment perçu de grandes modifications de leur temps libre durant la semaine. Pour eux ce qui a plus changé se sont les jours de congés en plus. Ainsi les 35 heures pour Chantal lui permettent d'être en congés une semaine à chaque vacances scolaire et quatre semaines l'été. Vincent apprécie aussi beaucoup le fait de pouvoir partir en vacances plus souvent.

Pour certains ce qui a le plus changé à leurs yeux en ce qui concerne l'organisation de leur temps hors-travail se sont les week-end qui se sont « libérés » grâce aux vendredi après-midi. Pour d'autres, ce sont les jours de congé supplémentaires qu'ils apprécient plus.

## **2. Les loisirs ont-ils augmenté ?**

Si on demande aux personnes interrogées s'ils pratiquent davantage de loisir avec le passage aux 35 heures, leurs réponses sont partagées et varient selon la situation familiale également. Pour quatre d'entre elle les loisirs occupent maintenant une place plus importante qu'auparavant mais en week-end essentiellement.

Magali répond qu'elle part « plus facilement en week-end, avec l'impression de trajet nul, puisqu'avant le vendredi après-midi était du temps de travail et non de loisirs ». Elle précise que si elle reste sur Paris elle profite pour « buller » et pour avoir du temps à soi toute seule. Elle ajoute qu'elle le faisait moins avant car les week-end étaient souvent chargés avec la famille, les amis, les activités sportives, et occupés à régler des choses comme les courses, les tâches administratives. Mais le vendredi libère les journées du week-end de ses tâches.

Certains expliqueront que cette libération de temps libre le week-end ne profite pas pour toutes les activités. En effet, Jean dira que les loisirs n'occupent pas vraiment une place plus importante maintenant « si on considère les loisirs comme le sport, le cinéma, la lecture ». Mais en ce qui concerne « les temps avec les amis et la famille, les travaux de

maison qui font plaisir c'est-à-dire qui ne sont pas des corvées » on peut dire que ces temps sont plus importants.

Pour Philippe qui est un jeune père de famille, il racontera que les contraintes familiales ont plutôt fait réduire considérablement les loisirs. Sa situation familiale (bientôt deux enfants) fait qu'il n'a pas pu vraiment profiter de la réduction du temps de travail pour la pratique de loisirs.

Nous remarquons, en général, que la réduction du temps de travail profite plus à une personne vivant seule et sans contrainte familiale (conjoint, enfants, parents). Par conséquent, ce sont les personnes « indépendantes » qui ressentent une augmentation sensible de leurs temps de loisirs le week-end. A l'inverse, les personnes ayant des responsabilités familiales sont plus susceptibles de consacrer leur surplus de liberté, donné grâce aux 35 heures, aux différents membres de leur famille et au bien-être du foyer.

### **3. La réduction du temps de travail est-elle profitable pour pratiquer de nouvelles activités ?**

Il est intéressant de savoir si l'augmentation du temps libre permet aux salariés de pratiquer de nouveaux loisirs ou s'ils pratiquent les mêmes activités. S'ils pratiquent les mêmes activités, il est alors important de savoir s'ils les pratiquent plus souvent.

En leur posant la question, tous ont répondu, que maintenant, ils pratiquaient les mêmes activités mais comme nous l'avons vu, plus souvent grâce aux week-ends plus longs et aux jours de congés supplémentaires.

Cependant, Philippe affirme « qu'avec la naissance d'un enfant, il pratique moins d'activités de loisir ». Jean, qui a un enfant également, dira qu'il a plutôt de nouvelles activités de loisirs engendrées par sa situation de jeune père et non par la réduction du temps de travail. Par exemple maintenant, il fait du bricolage chez lui, et il passe du temps à jouer avec sa petite fille de deux ans.

#### **C. Les activités de loisirs.**

Nous savons maintenant que les 35 heures offrent plus de temps libre, temps qui n'est certes pas exploité de la même façon pour tout le monde. Mais quelle est la place des loisirs dans ce temps libre ? Et quelles sont les activités de loisirs pratiquées régulièrement ?

##### **1. La place des loisirs dans le temps libre.**

Les avis sont partagés quant à la place qu'occupent les loisirs dans le temps libre. Trois diront que les loisirs sont peu importants. Par exemple Anne-Sophie l'explique par

les journées chargées et limitées en fin de semaine. Chantal, dit que ce n'est pas une question de temps, mais plutôt de disponibilités. Philippe, quant à lui, explique qu'il n'a pas le temps pour pratiquer beaucoup de loisirs.

Bertrand pense que la part des loisirs est importante dans le temps libre, mais qu'il n'est pas satisfait car pour lui il ne joue pas assez de son instrument de musique (la batterie).

Les autres considèrent que les loisirs occupent une place assez importante et même très importante, ils rajouteront qu'ils en sont satisfaits. Alexis pense que la situation actuelle lui convient « car le rapport s'équilibre mieux entre travail et loisirs ». Magali regrette simplement de ne pas pratiquer plus d'activités sportives sur Paris elle explique que c'est une question d'organisation : « Je pense qu'il faudrait m'astreindre à un horaire correct au moins une fois la semaine pour pratiquer régulièrement et non de façon ponctuelle. Je pense que j'aurai tendance à faire un peu plus la semaine pour combler le temps libre du vendredi après-midi » Pour elle cela n'est pas une vraie application des 35 heures, « c'est tronqué ». Elle veut dire que travaillant plus la semaine afin de terminer son travail à tant le vendredi midi, elle n'a pas vraiment le temps de pratiquer de loisirs la semaine. Mais elle avoue qu'elle préfère quand même avoir sa situation actuelle que celle d'avant les 35 heures. Elle argumente en disant : « cela devient une question d'organisation que je n'ai pas encore bien mise au point. Et même, je pense qu'il faut se mettre dans la tête que c'est du temps libre dont on a droit, au lieu de penser qu'il faut faire la même chose coûte que coûte avant de pouvoir en bénéficier. » On s'aperçoit qu'il est encore difficile pour certains d'admettre qu'ils peuvent partir de la journée de travail ou en week-end s'ils n'ont pas terminé entièrement leur travail.

Jean est satisfait au sens où il considère qu'il fait son travail avec plaisir pour pouvoir vivre comme il le souhaite au dehors.

## **2. Le temps libre.**

En comparant les réponses sur les occupations du temps libre, on peut remarquer une différence entre les personnes ayant des enfants, et les personnes qui n'en ont pas.

En effet, les quatre personnes avec enfants consacrent la plus part de leur temps libre à leur famille, aux amis et aux voyages. Les autres personnes occupent plus leur temps libre à leurs amis, à des promenades, à des fêtes et aux sports.

Les personnes qui n'ont pas de contraintes familiales, ont davantage d'activités à l'extérieures de leur résidence.

### 3. Les loisirs.

Après avoir demandé qu'elle était la place des loisirs dans le temps libre, nous avons questionné les salariés sur la nature de leurs activités de loisirs.

Les réponses, en ce qui concernent les loisirs les plus régulièrement pratiqués pour chacune des personnes<sup>1</sup>, sont les suivantes : six sur les neuf partent en voyages, cinq sur les neuf vont se promener, font de sport, quatre sur les neuf font du lèche-vitrines, lisent, regardent la télévision, écoutent de la musique, trois sur les neuf se reposent, deux sur les neuf font du bricolage, font du jardinage. Jean et Alexis passent également beaucoup de temps à jouer avec leur enfant.

Si les voyages sont évoqués pour six d'entre eux, c'est parce que les vacances constituent un mode d'occupation essentiel du temps libre annuel. Les Français marquent un goût de plus en plus marqué par les vacances fractionnées, de plus courte durée. Ces périodes prédisposent à l'exercice de pratiques sportives, mais aussi à la découverte du patrimoine culturel (musées, monuments historiques...). Le comité d'entreprise joue aussi un rôle important en offrant des tarifs promotionnels pour les salariés.

La télévision est l'une des pratiques les plus importantes. C'est une des pratiques essentielles du temps libre des Français, et nous pouvons le vérifier dans notre échantillon. Cette pratique est très consommatrice de temps libre, et de fait, concurrence fortement les autres loisirs. De façon générale, ce phénomène traduit la part prépondérante des *loisirs à domicile*.

*Les activités du dedans* tiennent une place importante : améliorer et profiter du confort domestique, bricoler et jardiner pour le plaisir de faire quelque chose pour soi et pour la famille, prendre son temps pour lire, écouter de la musique, ces individus sont alors plus attirés par l'équipement matériel que par les prestations dispensées par les organismes extérieurs. Le loisir domestique risquerait de prendre de plus en plus d'importance avec le développement d'un équipement matériel de haute technologie en informatique, audiovisuel, communication, mais aussi santé, et sport.

*Les loisirs du dehors* connaissent une profonde transformation : la télévision concurrence en effet fortement le théâtre, le cinéma, les spectacles sportifs. C'est surtout le développement des pratiques de convivialité (sorties au restaurant, entre amis ou

---

<sup>1</sup> CF. Annexe N°4

parents,...) qui caractérisent également les vingt dernières années dans le domaine des activités de temps libre.

#### **4. A quels moments sont pratiquées les activités de loisir ?**

En général les activités de loisirs sont plutôt pratiquées durant le week-end. Mais certains profitent du temps libre de la journée pour faire de loisirs. C'est notamment le cas de Chantal qui pratique de la gym, activité proposée par le comité d'entreprise, le midi sur l'heure du repas. Et le vendredi soir elle fait du dessin. Philippe affirme faire beaucoup de loisirs (lecture, mots-croisés) dans le train pendant les transports pour venir au travail ou retourner chez lui. Mais généralement la semaine c'est le soir que chacun consacre un peu de temps aux loisirs : télévision, lecture, un peu de sport.

#### **5. Dans quels buts sont pratiqués les loisirs ?**

Si on demande aux personnes interrogées les finalités de leurs loisirs, c'est-à-dire dans quels buts ils les pratiquent, quatre ont répondu, parmi d'autres réponses, que c'était surtout pour se détendre. Chantal rajoute aussi le besoin de préparer l'avenir, Magali en plus de la détente, les loisirs lui permettent de se défouler, et Philippe rajoute l'acquisition de connaissances.

Les autres ont des réponses un peu plus différentes : ainsi pour Anne-Sophie les loisirs lui permettent de rencontrer de nouvelles têtes, de sortir, et d'acquérir des pratiques professionnelles alternatives. Bertrand, joue de la musique avant tout pour son bien être mental, pour se défouler et pour la créativité. Il rajoute aussi que certains loisirs lui permettent aussi de passer le temps. Jean a besoin des loisirs pour se défouler afin de se sentir équilibré, mais il pratique surtout les loisirs pour faire plaisir aux autres et à lui-même. Pour Alexis les loisirs lui sont nécessaires afin d'acquérir des connaissances, de s'évader et de s'amuser.

En résumé, certains ressentent avant tout le besoin de pratiquer des loisirs pour se détendre, alors que d'autres pratiquent certaines activités plutôt pour se défouler.

### **III. Conclusion.**

En France depuis les années 80, la durée du temps libre a dépassé celle du temps de travail. Depuis les Trente Glorieuses (1945-1975), la pratique du temps libre n'a fait qu'augmenter en durée, en volume d'activités et en valeur sociale. Nous pouvons dire, que nous sommes rentrés dans la société du temps libre. Maintenant avec l'application des 35 heures les salariés disposent de plus de temps libre et de plus de jours de congé, ils ont donc plus de disponibilités à priori pour les loisirs.

Nous remarquons que les salariés interrogés ne voient pas de grands changements quant à leurs loisirs durant la semaine. Par contre ce qui a changé ce sont les fins de semaines. Les salariés peuvent finir le vendredi à 13h15 et donc ils partent en week-end plus rapidement. Cela a pour conséquence de libérer le samedi des tâches administratives, des courses, des voyages essentiellement. De ce fait les week-ends (le samedi et le dimanche) sont consacrés pour une bonne part aux loisirs. S'il y a augmentation des loisirs c'est essentiellement durant les week-ends. Nous trouvons une différence entre les personnes avec enfants, et les personnes sans enfants. En effet les personnes ayant des responsabilités familiales consacreront davantage leurs loisirs aux membres de leur famille et à l'entretien de la maison (bricolage, jardinage). Aussi la majorité de leurs loisirs se feront au sein de leur domicile, tels que la lecture, la télévision, les mot-croisés, écouter de la musique. Les autres personnes, certes, ont aussi des activités internes, mais ils vont plus souvent pratiquer du sport, faire du « lèche-vitrines », sortir avec des amis...

Ce qu'apprécient aussi les personnes interrogées c'est la possibilité de partir en vacances plus souvent. Profitant de ces vacances pour voyager, ils consacreront leurs vacances exclusivement aux loisirs : sports, sorties culturelles... Ainsi, si les loisirs ont peu augmenté durant la semaine, annuellement on remarque tout de fois une augmentation sensible des activités de loisirs.

Mais qui dit temps libre dit consommations de loisirs. Lorsqu'il s'agit, pour l'individu de consommer son temps libre, il est confronté à des investissements de plus en plus importants. Certes les salariés ont plus de temps libre mais leurs revenus n'ont pas augmenté. Cela ne pose-t-il pas un problème pour pouvoir consommer son temps libre comme bon il le semble ? Nous avons posé la question suivante afin de se faire une idée : « Si votre revenu était plus important, pratiqueriez-vous des activités qui vous paraissent trop onéreuses (inaccessibles), ou profiteriez-vous davantage des loisirs que vous

pratiquez déjà ? ». Sept ont répondu qu'ils pratiqueraient des loisirs qu'ils ne peuvent pas s'offrir maintenant. Bertrand dira qu'ils pratiquerait « des loisirs tenant du rêves souvent onéreux comme le pilotage d'hélicoptère ». Chantal s'offrirait des cours particuliers de peinture, Magali partirait plus souvent en voyage et irait plus souvent pratiquer du sport dans les clubs sportifs, et plus souvent au théâtre ou à des concerts. Jean irait « dans des hôtels sympas en week-end » et pratiquerait le golf. Vincent, Véronique et Alexis partiraient plus souvent en voyage.

On le voit, l'individu se trouve généralement toujours en décalage par rapport à ce qu'il voudrait se procurer s'il détenait les moyens financiers nécessaires. Cependant, tout le monde approuve le fait qu'ils sont satisfaits avec les moyens qu'ils ont.

Dans l'ensemble, les personnes interrogées sont assez satisfaites et apprécient cette situation des 35 heures qui leur donne aussi une liberté d'action dans leur travail. Mais on remarque que plusieurs salariés effectuent des heures supplémentaires, ils restent plus longtemps le soir ou restent travailler le vendredi après-midi pour terminer leur travail. Ils ne sont pas circonscrits comme certains ouvriers à une heure de début et à une heure de fin fixe de leur journée de travail. Dans ce dernier cas, leur temps de travail n'empiètera pratiquement jamais sur leur temps de loisirs. Les 35 heures ne profitent donc sans doute pas à tous les salariés de la même façon.

# **Annexes :**

## Annexe N°1 :

### Guide de l'entretien :

- 1) Quels sont vos horaires actuels ? Comment est organisée votre semaine de travail en général ?
- 2) Avec l'apparition des 35h, l'organisation de votre temps de travail a-t-elle beaucoup changée ? Expliquez .
- 3) Avec l'apparition des 35h, l'organisation de votre temps hors travail (temps libre) s'est-elle modifiée ? Si oui, qu'elles sont ces changements ?
- 4) En enlevant les tâches familiales, est-ce que les loisirs occupent une place plus importante dans votre vie hors travail maintenant ?
- 5) A quels moments (de la journée, de la semaine, de l'année) pratiquez-vous des activités de loisirs ?
- 6) A quoi occupez-vous votre temps libre essentiellement ?
- 7) Quelle est la place des loisirs selon-vous, dans votre temps libre ?(peu importante, très importante). Cela vous convient-il ? Et expliquez.
- 8) Plus généralement quels sont les loisirs que vous pratiquez régulièrement ? (Bricolage, jardinage, promenade, lecture, télévision, voyage, sports, lèche-vitrines, repos, musique.....)
- 9) Quelle est la finalité de vos activités de loisir, ou dans quel(s) but(s) pratiquez-vous ces loisirs ? (se détendre, acquérir des connaissances, se défouler, par exemple)
- 10) Avec la réduction du temps de travail, pratiquez-vous plus d'activités de loisirs ou pratiquez-vous les mêmes activités qu'auparavant (mais plus souvent par exemple) ?

11) Êtes-vous satisfait de votre temps libre ou en aimeriez-vous davantage, (ou moins) ?

12) Si votre revenu était plus important, pratiqueriez-vous des activités qui vous paraissent trop onéreuses (inaccessibles), ou profiteriez-vous davantage des loisirs que vous pratiquez déjà ? Si oui, lesquels et comment ?

## Annexe N°2 :

### Les caractéristiques des personnes interrogées.

	<u>Âge</u>	<u>Profession</u>	<u>Lieu de résidence</u>	<u>Situation familiale</u>	<u>Nombre d'enfant</u>
<u>Anne-Sophie</u>	32	Cadre Responsable du Centre de Veille Technologique	Paris 20°	Célibataire	0
<u>Bertrand</u>	26	Cadre Chercheur	Clichy (92)	Célibataire	0
<u>Chantal</u>	43	Cadre Chercheur	Cergy- Pontoise (95)	Mariée	3 enfants
<u>Magali</u>	26	Assistante communication	Paris 9°	Concubinage	0
<u>Vincent</u>	28	Cadre Ingénieur Chercheur	Colombes (92)	Célibataire	0
<u>Jean</u>	32	Cadre Ingénieur Chercheur	Sceaux (92)	Marié	1 enfant de deux ans
<u>Philippe</u>	34	Cadre Ingénieur Chercheur	(95)	Concubinage	1 enfant bientôt deux
<u>Véronique</u>	37	Cadre Informaticienne Chercheur	Paris	Célibataire	0
<u>Alexis</u>	27	Chercheur SNCF	Lille	Concubinage	1

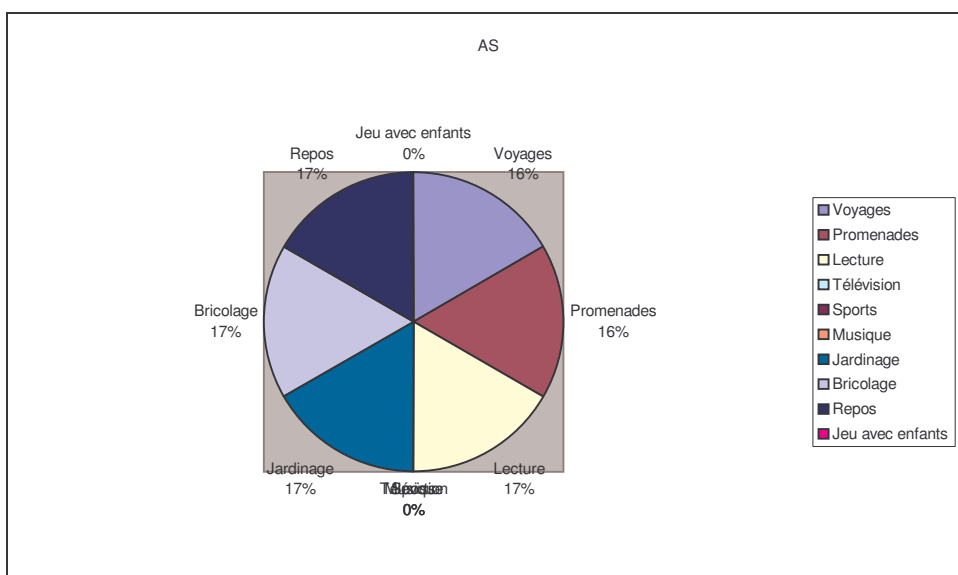
## Annexe N°3

### Bibliographie :

- MOTHE (Daniel), Le temps libre contre la société, Paris : Desclée de Brower, 1999
- MOTHE (Daniel), L'utopie du temps libre, Éditions Esprit, Le seuil, 1997
- SUE (Roger), Le loisir, « Que sais-je », PUF, 1993
- SUE (Roger), Temps et ordre social, PUF, 1994
- SUE (Roger), Vers une société du temps libre, Paris : PUF, 1982
- Sous la direction de DURAND (Claude) et PICHON (Alain), Temps de travail et temps libre, Coll. ouvertures sociologiques, Bruxelles : De Boeck Université, 2001
- MORIN (Pierre), Les grandes mutations du travail et de l'emploi, Paris : les éditions d'organisation, 1994
- Ministère de l'Education Nationale, Ministère de la Jeunesse et sports, Le temps et rien d'autre, O.P.A. (Observatoire des Professions de l'Animation), Paris : La documentation française, 1990
- BOUILLIN-DARTEVELLE (Roselyne), NOËL (Françoise), THOVERON (Gabriel), Temps libre et pratiques culturelles, Création et communication, Liège : mardaga, 1991

## Annexe N°4.

### Répartition des loisirs régulièrement pratiqués par les personnes interrogées :





ERROR: syntaxerror  
OFFENDING COMMAND: --nostringval--

STACK:

(mØmoire licence)  
/Title  
( )  
/Subject  
(D:20050303182515)  
/ModDate  
( )  
/Keywords  
(PDFCreator Version 0.8.0)  
/Creator  
(D:20050303182515)  
/CreationDate  
(Marie)  
/Author  
-mark-